

Article 21 du Règlement

Certaines installations existent déjà. Il y a dans le comté de Restigouche un magnifique chalet de ski. Il y a le parc provincial Sugarloaf. Les gouvernements fédéral et provincial ont investi des millions de dollars dans ce parc pour y construire un télésiège et d'autres installations. En été, il y a un camping pour caravanes, des courts de tennis et des sentiers de randonnée. Une nouvelle glissoire, la première du genre dans l'Est du Canada, sera inaugurée cet été. Grâce à la collaboration du gouvernement fédéral, elle sera terminée au printemps et aura coûté de \$700,000 à \$800,000.

Je le répète, le ministre responsable du Tourisme se trouvait dans ma circonscription il n'y a pas longtemps. Il y a un certain nombre d'autres projets qui nécessiteront son appui. Il nous faut en effet des installations portuaires pour la navigation de plaisance qui sont indispensables pour attirer les touristes dans la région. Les nombreux skieurs qui viennent pratiquer leur sport chez nous sont fort utiles à notre économie. Étant donné nos problèmes de chômage, il faut investir davantage dans le tourisme. Il nous faut édifier les installations nécessaires et nous préparer non seulement à accueillir chez nous les voyageurs attirés par la beauté de la région, mais aussi leur fournir des attractions qui les y retiendront quelque temps.

Le festival annuel du saumon attire des milliers de visiteurs dans la région. J'ai eu l'honneur d'y apporter ma contribution. Je tiens à remercier publiquement ceux qui y consacrent du temps, non seulement les gens qui sont des professionnels du tourisme mais tous ceux qui sont prêts à donner un coup de main pour continuer à réaliser des projets dans la région, et, partant, créer davantage d'emplois et stimuler encore davantage notre économie.

Puis-je dire qu'il est 13 heures?

[Français]

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATION AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

ON RÉCLAME DES NORMES PLUS STRICTES EN CE QUI CONCERNE LES ÉMANATIONS D'AUTOMOBILES

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement (M. Caccia) a reçu ses homologues de neuf pays européens et des dix provinces et leurs collaborateurs, afin de s'attaquer au problème des pluies acides. A l'issue de cette réunion ils ont conclu une entente visant à réduire d'au moins 30 p. 100 les émanations de

bioxyde de soufre d'ici 1993. Le Canada a déjà affirmé vouloir réduire les pluies acides de 50 p. 100 d'ici 1994.

Au Canada, les règlements concernant les émanations d'automobiles sont trois fois moins stricts que ceux qui sont en vigueur aux États-Unis. J'espère fortement que le gouvernement canadien emboîtera le pas au gouvernement américain à cet égard. Plus de 80 p. 100 des automobiles fabriquées au Canada sont vendues aux États-Unis et répondent donc à des normes plus strictes. Il est tout à fait logique que l'on adopte dès maintenant de nouvelles normes que devront respecter tous les modèles à compter de 1987.

Je sais pertinemment que le ministre des Transports (M. Axworthy) et d'autres ministères ont leur mot à dire dans cette affaire, mais c'est le moment ou jamais d'agir. Nous pouvons ainsi montrer aux États-Unis que nous sommes sérieux et les inciter à réduire les pluies acides qu'ils déversent sur le Canada, surtout dans ma circonscription de Parry Sound-Muskoka où 70 p. 100 des pluies acides proviennent en réalité des États-Unis.

Je tiens à féliciter le ministre de l'Environnement de s'être préoccupé de cette question, d'avoir déployé des efforts pour remédier à la situation et d'avoir été l'hôte de cette importante conférence...

M. le Président: Le temps de parole du député est expiré.

* * *

[Français]

LES PLUIES ACIDES

L'ENTENTE SUR LES ÉMISSIONS DE SOUFRE

M. Pierre Gimaiel (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, je me joins à la voix de mon collègue de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) pour me réjouir, moi aussi, de la signature de l'entente qui est intervenue hier, à Ottawa, en ce qui regarde les émanations de soufre. Et je me joins à sa voix parce que depuis quatre ans nous travaillons ensemble au sein d'un sous-comité sur les pluies acides. Et la signature qui est intervenue hier, chez nous, est unique dans le monde entier présentement. Dix pays ont convenu, et se sont contraints de réduire leurs émissions de soufre de 30 p. 100 au moins au cours des 10 prochaines années.

Monsieur le Président, ce geste constitue un geste politique puissant; il constitue un geste politique posé en sol canadien, qui démontre d'abord et avant tout la volonté du gouvernement canadien de combattre ce phénomène des temps nouveaux que sont les pluies acides et d'assurer à nos jeunes, à ceux qui nous suivront et à notre population, un environnement sain.

Évidemment, tout au cours de ce travail, des gens nous ont aidés et des groupes sont intervenus à travers tout le pays, à travers, également, des pays étrangers comme les États-Unis, pour aider les politiciens à comprendre le problème et à faire valoir l'importance qu'il y a de combattre les pluies acides. Je me réjouis avec ces groupes-là aujourd'hui, et je veux tous les remercier sans en nommer aucun pour le travail qu'ils ont fait. Et ce qui s'est fait hier, je veux dire la signature de cette entente, c'est le début de la vraie lutte contre les pluies acides.